



Ce mardi et ce mercredi 29 et 30 janvier a eu lieu le comité social et économique à Paris. [CLIQUEZ ICI](#) pour retrouver la déclaration préalable de Force Ouvrière par Eric VIAL, élu d'Alsace et délégué syndical central.

SOMMAIRE

LIMINAIRE

1/ COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE, ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU 23 JANVIER

2/ PROJET DE RAPPROCHEMENT FRANCE 3 / FRANCE BLEU

3/ ETAT DES LIEUX DES COM REGIONAUX EN VIGUEUR ET EN NEGOCIATION SUR LE RESEAU REGIONAL DE FRANCE 3

4/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES SUR LE RENOUVELLEMENT ET LE DEPLOIEMENT DES REGIES HD SUR LE RESEAU FRANCE 3.

5/ POINT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE DEPLOIEMENT DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION

6/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

7/ DESIGNATION DES 7 MEMBRES DU CSE RESEAU FRANCE 3 AU CI-ORTF

8/ INFORMATION/CONSULTATION RELATIVE AU PROJET D'INTEGRATION ET D'ACCUEIL DE FRANCE 3 PARIS ILE-DE-FRANCE AU SIEGE DE FRANCE TELEVISIONS

9/ VIE DU CSE- INFORMATION SUR L'HARMONISATION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES.

10/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION

I/ COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE, ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU 23 JANVIER

Parmi les sujets de cette 1ère CSSCT du réseau France 3, un point a été effectué sur les EPI (équipements de protection individuelle) nécessaires pour tourner des reportages en conditions hostiles, et en particulier les manifestations de "gilets jaunes".

Une étude sur l'absentéisme a également été lancée, alors que les taux d'absentéisme dans le réseau, et en particulier chez les journalistes, est très supérieur aux moyennes nationales.

Pour découvrir ce compte rendu de la CSSCT, [cliquez ICI](#)

II/ PROJET DE RAPPROCHEMENT FRANCE 3 / FRANCE BLEU

C'est Germain Dagognet qui a effectué un point sur le projet de régionalisation destiné à amplifier la présence de l'antenne régionale sur France 3. Concernant le rapprochement avec France Bleu, l'esprit des expérimentations à Toulouse et Nice consiste à mettre à la disposition du public un programme d'hyper proximité pendant 2h le matin. Du point de vu de Germain Dagognet, le résultat est très positif et pertinent. Le programme accomplit sa mission d'information et de divertissement.

Force Ouvrière ne partage pas du tout l'enthousiasme de la direction et trouve qu'avec cette mise en œuvre, la direction dégrade l'image télévisuelle. Cette expérimentation est un drame et un véritable non-sens audiovisuel. **Force Ouvrière exige une commission de suivi entièrement dédiée à cette expérimentation.**

Les élus ont également **souligné la surcharge de travail conséquente pour les documentalistes et les monteurs.**

III/ ETAT DES LIEUX DES COM REGIONAUX EN VIGUEUR ET EN NEGOCIATION SUR LE RESEAU REGIONAL DE FRANCE 3

Pour répondre à ce point, c'est Jean Marc Dubois, secrétaire général du réseau France 3 (et directeur régional par intérim de France 3 Grand-Est) qui a répondu. Les compensations financières octroyées par ces "Contrats d'Objectifs et de Moyens" régionaux sont de 1 900 000 € pour tout 2019 et passeraient à 2 600 000 € pour l'année 2020. Dans le détail, 4 sont déjà en cours : Nouvelle Aquitaine, Bretagne, Pays de Loire et Centre Val de Loire, auquel il faut ajouter la Corse.

Des négociations sont en cours pour la Bourgogne Franche-Comté et l'Occitanie. **Les élus soulèvent que les subventions ne contribuent pas forcément à la création d'émissions en interne.** La direction répond à cela que la TV publique capte forcément davantage en étant partenaire dans ces COM régionaux qu'en s'en excluant (là : c'est tout l'argent qui irait au privé et aux chaînes locales). **Les élus ont demandé qu'une liste complète soit fournie afin de faire le point sur le nombre exact de programmes réalisés en interne et en externe.**

IV/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES SUR LE RENOUVELLEMENT ET LE DEPLOIEMENT DES REGIES HD SUR LE RESEAU FRANCE 3.

Cette commission s'est réunie lundi 21 janvier, pour évoquer les nouvelles régies HD qui doivent être implantées sur les antennes de Rouen, Reims et Nancy, et qui vont bousculer les habitudes de travail, puisque ce sont désormais les scriptes qui seront chargées des lancements des éléments vidéo (alors que la gestion des conducteurs sera effectuée directement par le rédacteur en chef du jour).

Pour lire ce compte rendu, [cliquez ICI](#)

Pendant le CSE, un débat s'est engagé par rapport au caractère anxiogène de ces nouvelles pratiques, notamment pour les scriptes. Sur cela, la direction a répondu qu'il existe du dialogue : des ateliers, rassemblant les différents métiers exerçant en régie, se sont tenus. Et que des formations vont débiter. **Les élus estiment qu'il va falloir s'intéresser plus en détail à l'impact sur les conditions de travail, pour éviter tous risques psychosociaux. Le travail des élus va se poursuivre.** Prévues notamment : **une présentation concrète de cette régie, dont il existe un exemplaire en "bêta test" à la direction technique.**

V/ POINT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE DEPLOIEMENT DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION

Un nouveau point a été fait sur la poursuite du développement de la Fabrique. Cette nouvelle organisation, en place depuis le 1er janvier, reste globalement très incomplète. De nombreux postes ne sont pas encore pourvus. En particulier Vendargues, où il a été précisé que la moitié des postes mis en consultation sont encore vacants. Une campagne va donc reprendre, avec, en premier lieu, les postes de scriptes restant à pourvoir.

Des évolutions de métiers vont avoir lieu, fiction, post prod, vidéo mobile...

Sur le site de Rennes, la direction reconnaît qu'il y a un flottement. Jérôme Fresnay est désormais en charge de la planification.

Hub de Bois d'Arcy : le projet prévoit toujours d'accueillir 4 des 6 cars de vidéo mobile...et il est toujours prévu à ce jour de renouveler les 2 cars de Lille et Lyon : l'un serait plus petit que l'autre.

Point Concur : l'outil est désormais déployé sur tous les sites. La direction a décidé de doter les collaborateurs des services "vidéo mobile" et "équipes légères" d'un téléphone portable pour leur permettre de gérer leurs frais. Des équipements mobiles en libre-service ont également été déployés sur les sites, sur les cars de VM, ainsi que sur les lieux de tournage de fictions.

Globalement, sur l'ensemble de ces sujets liés à la Fabrique, FO considère qu'un trop grand nombre de questions est resté sans réponse.

VI/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Pour l'antenne de Nord Pas de Calais : Nicole Brame est élue en remplacement de David Dekens, démissionnaire.

Pour l'antenne d'Auvergne : Laurent Pastural est élu en remplacement de Rodolphe Custos, démissionnaire.

VII/ DESIGNATION DES 7 MEMBRES DU CSE RESEAU FRANCE 3 AU CI-ORTF

Le CSE du réseau France 3 a souhaité adhérer au CI ORTF, de la même façon que par le passé avec les CE des 4 ex-pôles. Il y sera représenté par 7 élus.

Elle est composée de :

- William Maunier
- Eric Vial
- Philippe Conte
- Claire Lebret
- Thierry Pujo
- François Ormain
- Christophe Porro

VIII/ INFORMATION/CONSULTATION RELATIVE AU PROJET D'INTEGRATION ET D'ACCUEIL DE FRANCE 3 PARIS ILE-DE-FRANCE AU SIEGE DE FRANCE TELEVISIONS

Le débat sur ce sujet lancé voici déjà plusieurs mois s'est poursuivi lors de ce CSE. Le décor du JT régional serait implanté sur l'actuel plateau du JT national. Il a notamment été précisé que l'émission de la matinale serait enregistrée à 9H40 afin de sanctuariser le JT régional de midi.

Sur les émissions spéciales, d'autres plateaux pourront être proposés en fonction du besoin. Le chef de centre de l'antenne de Paris Ile-de-France a ajouté que les relations entre l'antenne et le Siège seront de type « client/fournisseur ». Par exemple pour l'infographie... Avec une régulation et des ordres de priorités

En marge de ce point, la désignation des représentants du CSE « Réseau France 3 » à la commission de suivi du projet a été effectuée.

Deux élus :

- Véronique Chazaud (élue de Paris Ile de France)
- Et Rabéa Chakir Trebosc (représentant la CSSCT)

IX/ VIE DU CSE - INFORMATION SUR L'HARMONISATION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Le bureau du CSE et la commission nationale des activités sociales et culturelles ont élaboré une offre tenant compte des différences qui existaient auparavant. Réussir à harmoniser n'était donc pas évident.

Parmi les grandes lignes, l'instauration des chèques vacances sur l'ensemble du réseau, la généralisation de chèques culture (subventionnés à hauteur de 50%), une subvention sport, un patrimoine immobilier désormais composé de 12 biens (tous ouverts à l'ensemble des salariés du réseau), auquel s'ajoutent des offres locatives dans d'autres destinations.

L'équipe réaffirme son souhait que des voyages puissent être organisés comme auparavant.

Enfin, une grille harmonisée a été arrêtée pour l'établissement des tarifs différenciés selon la composition familiale.

Pour découvrir tout le détail, [cliquez ICI](#)

X/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION

Un point complet a été effectué sur le futur "plan de développement des compétences" (c'est désormais son nom) et sur l'impact de la loi Avenir, réformant profondément la formation professionnelle.

Globalement, le budget "formation" dans toute l'entreprise s'élève à 5 millions d'euros. Il faut tabler sur près de 33.000 heures, pour un peu plus de 2000 stagiaires.

La réforme, elle, est entrée en vigueur le 1er janvier : elle met fin à l'activité de l'AFDAS telle que nous la connaissions (pour collecter et financer nos projets). Ça change beaucoup, désormais ! En pire ? Un simple exemple répond à cette question : au sujet des CIF ! Ils n'existent plus, sont remplacés par des "CPF de transition", au mode de calcul beaucoup plus complexe pour "monter" un projet. Et les organismes qui, à terme, seront chargés du financement des dossiers s'appelleront les CPIR ! Ça ne s'invente pas !! L'acronyme veut dire "commission paritaire interprofessionnelle régionale".

Pour lire l'intégralité du compte rendu de la commission emploi formation, [cliquez ICI](#)

Pour décrypter la réforme de la formation professionnelle, voyez ce document de FO Médias en [cliquant ICI](#)

Prochain CSE • 3 à Rennes : 27 et 28 février

Vos élus FO au CSE

Éric Vial (Alsace) - Gregory Hen (Provence + Vendargues) - Laurence Romet (Picardie) - Véronique Chazaud (Paris Île de France) - François Ormain (Basse Normandie) - Claire Lebret (Auvergne) - Bruno Demange (Lorraine) - Fiona Gruau (Pays de Loire) - Henri Weiken (Alsace)

Représentante syndicale FO au CSE : [Roya Moradpour](#)